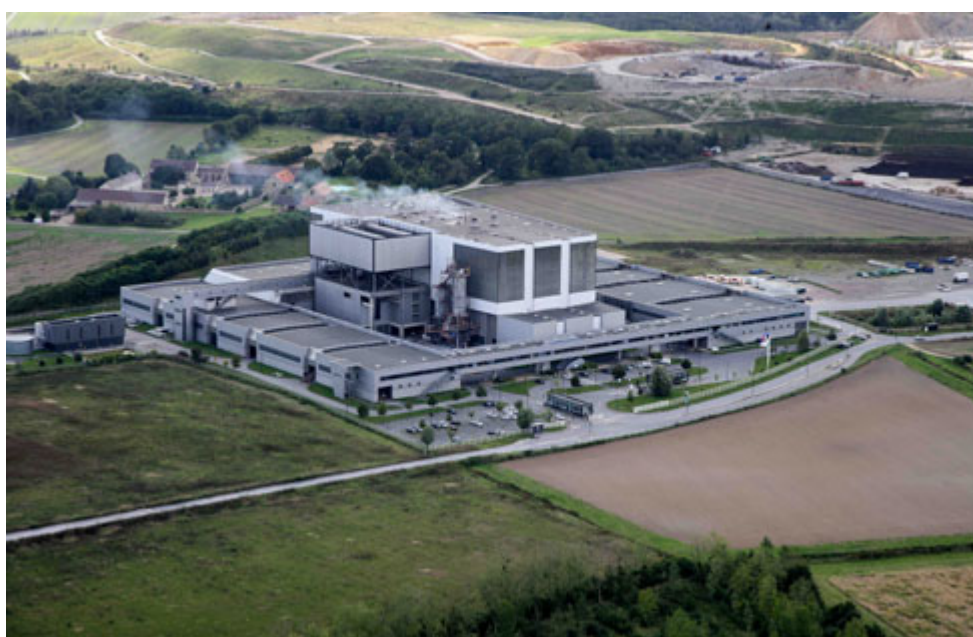


Publié le 24 juin 2014

## Valorisation énergétique des déchets : La SEVE comme alternative

Décidée à apporter une offre innovante sur le marché français de la valorisation énergétique des déchets, la Semardel vient de créer, avec l'Entreprise publique locale allemande MVV Umwelt, une société prête à rivaliser avec les géants du secteur.



C'est une petite révolution dans le domaine de la valorisation énergétique des déchets. Pour la première fois, deux Entreprises publiques locales, la française [Semardel](#) et l'allemande MVV Umwelt, s'allient pour générer dans l'hexagone une offre de haut niveau, capable de rivaliser avec les plus grands groupes du secteur. La nouvelle Sas SEVE (Société Européenne de Valorisation Energétique des déchets), détenue à part égale par les deux Sem, allie le savoir-faire de Semardel, acteur à la pointe de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets en France, et celui de l'allemand, MVV-Umwelt qui gère déjà 11 unités de valorisation énergétique par incinération en Europe.

« L'Allemagne est un pays précurseur en la matière », commente Patrice Brun, directeur de SEVE et ancien directeur commercial du Groupe Semardel. « MVV-Umwelt, détenue à 50,1 % par la ville de Mannheim, a fortement investi dans l'innovation et a développé une importante expertise face à des problématiques modernes, parfois encore nouvelles en France, comme par exemple l'augmentation de la valeur calorifique des déchets ». Semardel, possédée à 72 % par des collectivités de l'Essonne, a également démontré en 30 ans son savoir-faire avec les unités d'incinération d'ordures ménagères qu'elle gère à Lacq (Pyrénées-Atlantiques) et à Vert-le-Grand (Essonne) où elle valorise près de 210

000 tonnes de déchets par an.

### **Une optimisation de l'outil industriel**

« L'ambition est d'apporter aux collectivités locales françaises une alternative performante aux offres privées, explique Patrice Brun. « Il est important de sortir d'une politique de développement axée principalement sur le profit, en cherchant à optimiser les outils de production par des investissements réguliers dans les nouvelles technologies et en anticipant les réglementations à venir ». La dynamique s'inscrit également dans l'objectif de l'UE de diminuer de moitié d'ici 2020 la quantité de déchets stockés, impliquant une filière du traitement et de la valorisation énergétique plus performante.

« SEVE propose aux collectivités locales de gérer leurs installations comme un patrimoine énergétique qui intègre les besoins et spécificités des territoires en matière d'énergies alternatives aux énergies fossiles », ajoute Patrice Brun. Cette offre arrive au moment où nombre de contrats d'exploitation d'unités de valorisation énergétique arrivent à leur terme. Selon Patrice Brun, « sur les 127 unités actuellement dans l'hexagone, plus d'une cinquantaine de contrats sera renouvelée ou confiée à un nouvel opérateur au cours des quatre ans à venir ».

Par Marie-Anne RAMAZZINA